

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Amy Durepos		Date d'inspection Le 20 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie les p'tits amis de Amy		Numéro de permis 2014947	
Adresse 7 rue Harry DSL de Grand-Sault/Falls NB E3Z 0A4		Numéro de téléphone (506) 475-5080	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Aucun enfant en bas âge n'était présent. Les éléments suivants sont observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désignation : Les 10hrs heures de développement professionnel doivent être atteint avant la date d'expiration du permis soit d'ici juillet 2026. - Dossiers administratifs : Les dossiers requis sont tenus sur les lieux. - Accès aux parents : Les parents des enfants présents peuvent accéder à la garderie en tout temps. - Aires de repos : La garderie dispose d'un espace de repos pour les enfants en bas âge. Les autres enfants dorment sur des matelas étanches, lavables et d'une épaisseur de 5 cm. - Éléments de sécurité : Aucun trampoline n'est accessible. L'accès à la cuisine est interdit aux enfants, sauf lorsqu'ils sont supervisés. Les lieux sont non-fumeurs et une trousse de premiers soins est disponible. Les boissons chaudes sont conservées dans un récipient étanche et placées hors de la portée des enfants en bas âge ainsi que de ceux âgés de 2 ans. <p>Observation de la sieste pour 4 enfants d'âge préscolaire et du jeu tranquille pour l'une de 5 ans, de l'accueil de l'après-classe et de la collation (yogourt et "made good") et du lavage des mains. De plus, les enfants ne vont pas à l'extérieur lors de ma visite, l'exploitante m'avise que certains enfants n'ont pas les habits convenables à la saison printanière.</p>
--

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
 Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 avril 2026
 Date

original signé par
Amy Durepos
 Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 avril 2026
 Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"